



*Communiqué de presse ó 1 décembre 2016*

## **Conférence de presse de M. le Conseiller d'Etat Maurice Tornay**

### **Troisième réforme de l'imposition des entreprises**

M. le Conseiller d'Etat Maurice Tornay a invité la presse à la conférence qui s'est tenue ce matin 1<sup>er</sup> décembre.

La présentation des orientations stratégiques retenues pour le canton du Valais semble prématurée en vue de la prochaine votation populaire consacrée à cette réforme de l'imposition des entreprises du 12 février 2017.

Le PS suisse indique dans son communiqué de presse « la troisième réforme de l'imposition des entreprises crée de nouvelles possibilités d'échapper à l'impôt pour les grands groupes et les gros actionnaires. Les coûts de la RIE III sont complètement imprévisibles. Elle coûtera à coup sûr 2,7 milliards, soit 1,3 à la Confédération et la même chose voire plus aux cantons et communes. Nous nous souvenons de la RIE II : même le Tribunal fédéral a jugé que la population avait été trompée lors de la votation de 2008. »

Même la conférence des directeurs cantonaux des finances publiait un communiqué qui indiquait que « les répercussions financières de la RIE III sur les budgets des cantons et communes ne sont certes pas négligeable, mais la suppression des statuts fiscaux cantonaux est néanmoins inévitable. » C'est justement là le point qui fâche, puisque le point de départ, soit la mise en conformité par rapport aux standards internationaux, s'est en fait transformé en une « arnaque », le remplacement d'anciennes astuces fiscales par de nouvelles astuces. Pour minimiser l'augmentation des impôts des grandes multinationales, la majorité bourgeoise des Chambres fédérales a décidé de baisser exagérément les impôts des entreprises suisses, mettant ainsi en péril l'équilibre des finances fédérales, cantonales et communales.

Selon la majorité du Conseil d'Etat et du Grand Conseil, la situation financière du canton du Valais serait tellement préoccupante, qu'elle impose déjà des mesures structurelles d'économie de 120 millions. Il s'agit de coupes dans tous les domaines de l'Etat. Rappelons que ces dernières années, des coupes ont déjà été faites dans les domaines social, santé, formation et même économie, dont notamment plus de 40 millions annuels dans les subventions aux primes de caisse maladie complétés par des mesures urgentes drastiques dans l'aide sociale. On voit bien que ce sont les personnes déjà en difficulté, les personnes à revenu bas, moyen et moyen inférieur qui subissent les conséquences des baisses de prestations au profit des plus favorisées. Et nous n'évoquons même pas les demandes de coupes aberrantes proposées par certains groupes politiques aux débats sur le budget. Enfin, prudent concernant la politique fédérale, le Conseil d'Etat estime possible le risque de baisses futures de revenu annuel pour le canton pour un montant pouvant être estimé à près de 150 millions à l'horizon 2020.

Vu cette situation, le PSVR s'interroge sur l'empressement du Conseil d'Etat et du chef de département des finances et des institutions à soutenir le projet RIE III qui ajoutera encore une perte supplémentaire de 66.7 millions pour le canton et 69.3 millions pour les communes.

**Le projet RIE III est mauvais pour les communes, pour le canton et pour la Confédération. Il doit être rejeté.**

#### **Contacts :**

Jean-Henri Dumont ó porte-parole du groupe parlementaire ADG ó 079/445.10.79

Emmanuel Amoos ó chef du groupe parlementaire ADG ó 078/607.72.32

Barbara Lanthemann - présidente du PSVR ó 079/773.31.23